



Formation des élus Dispositif expérimental sur la thématique « Biodiversité et Territoires »

Bilan du projet 2018-2019



Avec le soutien de

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Présentation

Table des matières

<i>Table des matières</i>	2
<i>Rappel du projet</i>	2
<i>Le référentiel de formation</i>	3
<i>Les résultats région par région</i>	6
<i>Synthèse de l'expérimentation</i>	16
<i>Bilan financier</i>	19
<i>Annexe 1 : Référentiel de formation « Biodiversité et Territoires »</i>	21

Rappel du projet

Le 18 septembre 2018, le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE), l'Agence Française pour la biodiversité (AFB) et Régions de France (RdF) se sont associés dans le cadre d'une convention de partenariat afin de mettre en œuvre un dispositif expérimental de formation des élus aux questions de l'environnement, de la biodiversité et de la transition écologique.

Fondée sur le constat que pour bien trop d'élus, l'environnement reste encore un sujet tabou ou pour le moins d'une approche et d'une argumentation difficiles avec des représentations souvent négatives, le projet visait à apporter aux élus les clés de compréhension qui leur permettrait de proposer des projets de territoires engagés dans la reconquête de la biodiversité.

Le projet visait donc à produire une nouvelle offre de formation pour les élus locaux, véritablement adaptée aux attentes des élus locaux (de terrain), qui ne sont ni forcément spécialisés ni forcément politisés (appartenance à un courant politique).

D'un point de vue de la dynamique, il s'agissait de proposer des formations sur mesure, conçues dans le cadre d'un référentiel officiel, mettant en scène un dialogue de pair à pair, et relayé par des élus « ambassadeurs » qui accepteraient de valoriser et transmettre leur expérience.

D'un point de vue financier, le projet s'appuyait sur les financements dédiés à la formation des élus, organisés en deux dispositifs : le Droit Individuel à la Formation d'une part, et les enveloppes dédiées à la formation des élus de chaque collectivité d'autre part.

La convention entre le RARE et l'AFB prévoyait un bilan à la fin de l'année 2019, afin de décider des modalités de continuation de l'action.





Le référentiel de formation

Principes généraux

La dynamique de ce projet a été construite de manière à intégrer les principes suivants :

1. **La prise en compte des attentes des élus formés** : plutôt qu'une approche descendante, le référentiel permet d'adapter la session de formation aux attentes exprimées des élus lors de la formation ;
2. **Une adaptation de la formation aux enjeux locaux** de développement de territoire et de la préservation de la biodiversité
3. **Des visites-découvertes sur sites** d'actions exemplaires : ces visites sont des opportunités d'échange et de compréhension privilégiées, elles s'appuient sur le volontariat des « ambassadeurs élus » partenaires de la formation.
4. **Le système des « élus ambassadeurs »** : des ambassadeurs « nationaux » qui sont des personnalités déjà très impliquées sur le sujet biodiversité dans les territoires, et des ambassadeurs « régionaux » mobilisés au niveau de chaque région partenaire. Les ambassadeurs transmettent :
 - a. ce que font les élus en exercice au sein de leur territoire (témoignage)
 - b. ce qui peut être transmis entre pairs - contenus de formation / action.
5. **Le travail en équipe des formateurs du RARE** : partage d'un langage commun, dans un programme national déployé de façon décentralisée, et mobilisation de compétences diversifiées pour la conception, la conduite et l'évaluation de la formation.

Objectifs généraux de l'ensemble de la formation

1. Sensibiliser les élus en leur offrant une meilleure compréhension :

- des enjeux non seulement pour la planète mais pour leur territoire, ses paysages, son attractivité, ses habitants ;
- de ce que recouvre la biodiversité et de l'étendue des champs d'actions couverts par la reconquête de la biodiversité pour leur permettre de comprendre qu'ils peuvent agir quel que soit leur domaine et collectivité d'intervention ;
- d'une vision de la reconquête de la biodiversité comme une opportunité adaptée à leurs enjeux locaux et non une contrainte imposée d'en haut ;
- de la transversalité des actions en faveur de la biodiversité et des conséquences systémiques de son érosion autant que de sa reconquête.

Il ne s'agit pas d'être exhaustif ni technique, ni trop alarmiste mais leur donner envie d'en apprendre plus, de s'y intéresser dès l'amont de n'importe quel projet qu'ils veulent déployer sur leur territoire.

2. Les accompagner dans l'exercice de leur fonction d'élu (identification des freins, des leviers, des pistes et des actions innovantes ...) :

- Lutter contre les idées reçues et partager des arguments pour convaincre les autres décideurs et les citoyens ;
- Les informer des responsabilités de chaque niveau d'intervention et des leviers nationaux et régionaux pour y répondre ;



- Montrer par des actions concrètes et par des témoignages de pairs les différents atouts de la biodiversité pour l'attractivité économique, sociale et culturelle de chaque type de territoire ;
- Promouvoir des modèles de développement de territoire préservant la biodiversité afin de faciliter le changement par l'exemple et l'expérimentation ;
- Leur donner des pistes pour la valorisation/communication de leurs projets et actions en faveur de la biodiversité ;
- Les sensibiliser aux démarches de concertation et d'accompagnement au changement.

Cet objectif sera décliné sous 6 thématiques recoupant compétences des collectivités et enjeu de reconquête de la biodiversité permettant aux élus de s'inscrire dans la thématique de leur choix.

3. A terme, créer un effet réseau à dimension régionale et nationale, suscitant l'orientation vers d'autres formations et l'enclenchement de projets de territoire plus spécifiques :

- Animation du réseau des élus formés afin de susciter le co-apprentissage entre eux ;
- Mise en place d'un « suivi après formation » national et régional, avec :
 - la constitution d'une « boîte à outils » (guides de bonnes pratiques...)
 - l'accès à un espace web pour répondre à leurs questions ou les orienter sur les personnes capables d'y répondre ;
- Animation d'un réseau d'ambassadeurs élus à valoriser lors d'évènements nationaux et régionaux, avec la constitution de promotions d'élus ambassadeurs qui seraient formés volontairement sur toutes les thématiques du référentiel ;
- Le repérage de besoins d'accompagnement plus poussés pour des projets spécifiques et leur orientation vers les dispositifs régionaux existants ;
- Le développement, selon les besoins, de formations plus pointues ou spécialisées pour la ou les périodes suivantes (post-2019).

Les 6 thématiques traitées

La formation est construite sur la base de modules thématiques, d'une durée d'une journée chacun. Il y a 5 approches thématiques et un module plus transversal sur les problématiques liées à l'eau.

Les objectifs communs à chaque module sont les suivants :

- Comprendre les enjeux de reconquête de la biodiversité sur ce thème et identifier les champs d'actions possibles, les freins et opportunités au niveau local,
- Identifier à travers des témoignages et échanges les actions possibles sur ce thème,
- Disposer d'éléments d'argumentaire pour porter les messages et actions à mettre en œuvre auprès de ses différents interlocuteurs (autres élus, population, acteurs économiques et sociaux,...),
- Identifier quelques outils techniques et financiers pour mettre en œuvre les actions et les labellisations possibles sur ce thème.

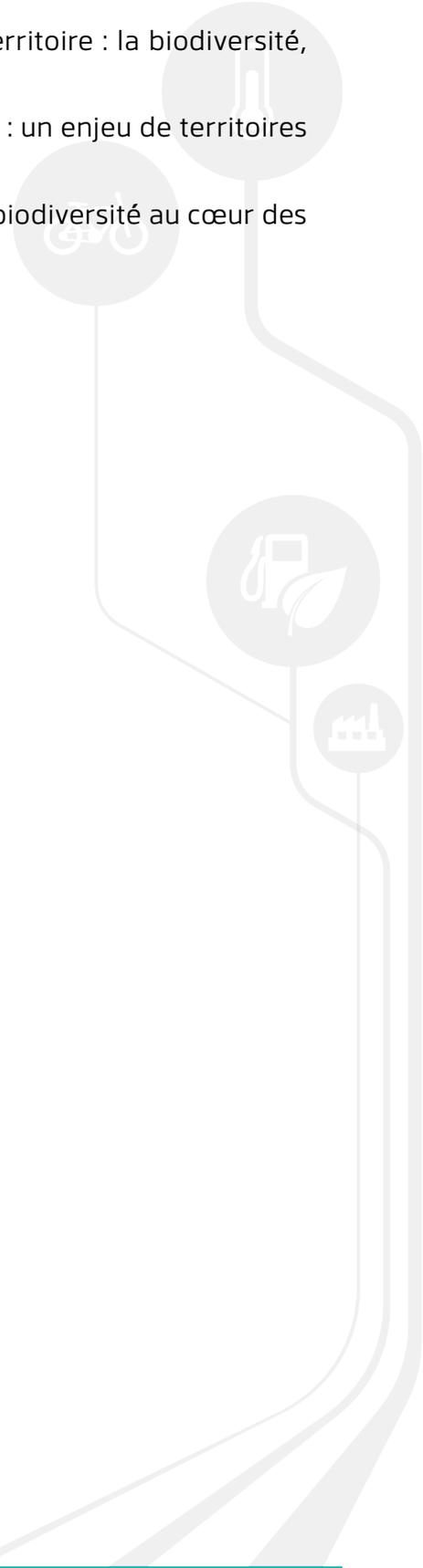
Thématiques abordées :

- Module n°1 : Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée



- Module n°2 : Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie
- Module n°3 : Prévenir les risques : les solutions sont dans la nature
- Module n°4 : Dynamiser l'attractivité économique de votre territoire : la biodiversité, un atout
- Module n°5 : Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des citoyens : un enjeu de territoires durables
- Module n°6 (en construction en partenariat avec l'ANEB) : La biodiversité au cœur des politiques de l'eau

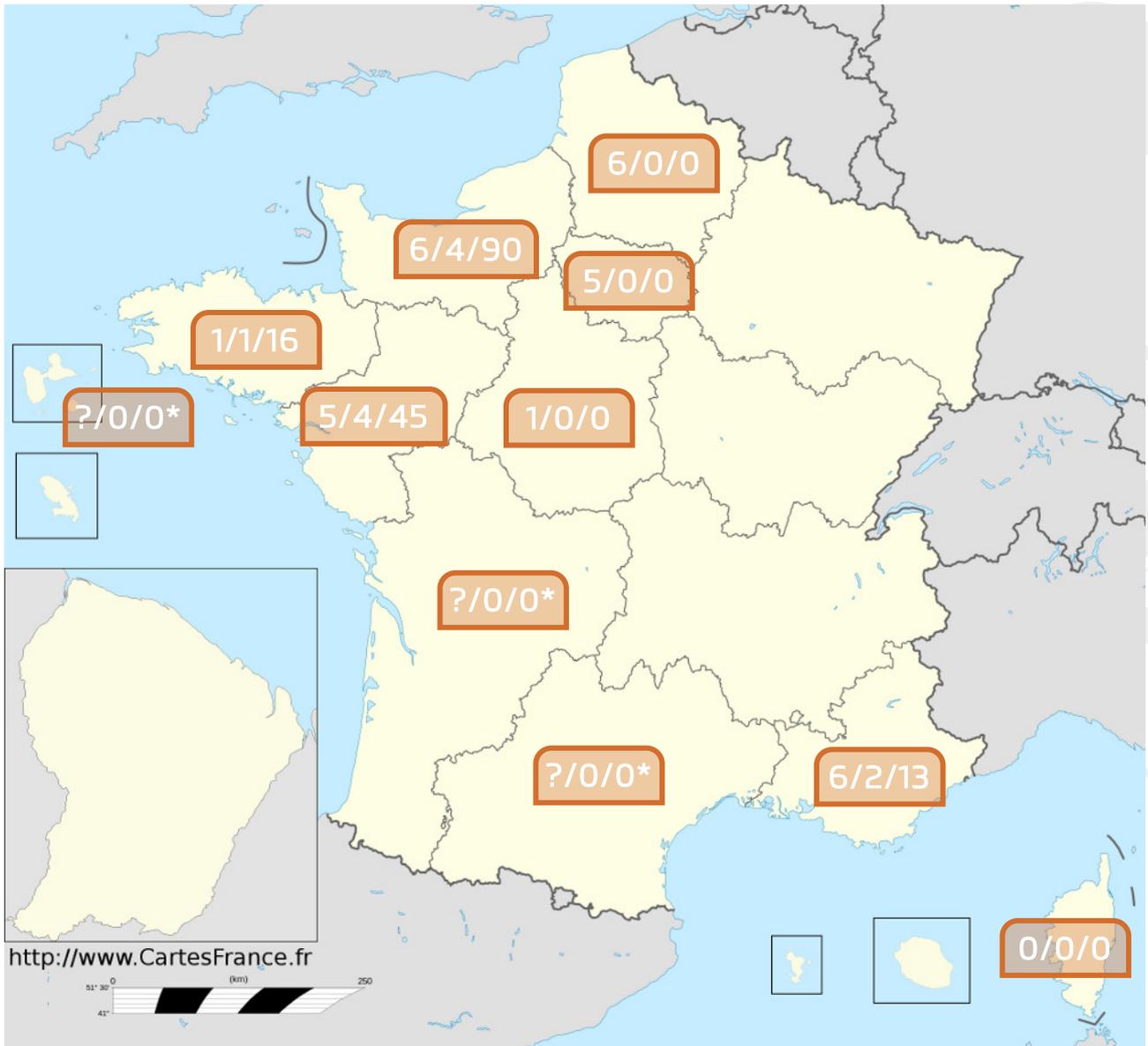
Le détail du référentiel de formation est présenté en **Annexe 1**.





Les résultats région par région

Légende: Nombre de formations : Organisées / Réalisées / Nombre d'élus formés



* Attente retours des résultats dans ces régions.



Ile de France

Pilote au sein de la région : ARB ÎdF - département biodiversité de l'Institut Paris Région
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : Projet clôturé
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : Les 5 sujets proposés : Gestion écologique / attractivité des territoires / aménager - bâtir / sensibiliser – mobiliser / risque
Réussites : Travail préparatoire sur le programme et la journée réutilisable sur d'autres formats
Difficultés rencontrées : Diffusion et communication du programme Coté élus : formalités administratives d'inscription lourdes ; difficultés à se mobiliser sur une journée
Bilan global à fin 2019 : Aucune formation mise en œuvre sur notre territoire ; les 5 programmes ont été annulé faute de participants (minimum de 5 participants souhaité en interne) Une formation "sur mesure" pour le CD 29 organisée à la demande du RARE sur "La biodiversité au cœur des politiques départementales"
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? OUI
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 5
Nombre de formations réalisées : 0
Nombre d'élus formés : 0
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 16,5 h.j
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 368 € de frais de déplacement



Centre Val de Loire

Pilote au sein de la région : ARB Centre Val de Loire
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : en attente
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : Journée thématique Biodiversité et éclairage public, juin 2019.
Réussites : /
Difficultés rencontrées : <ul style="list-style-type: none">- Format payant, ne correspondait pas à la ligne directrice de l'ARB et était un frein.- Passage par un organisme tiers pour l'organisation
Bilan global à fin 2019 : L'ARB a choisi de quitter le format "Biodiversité et Territoires" pour l'organisation de cette journée qui a tout de même été maintenue. Une seconde journée thématique sur le thème Biodiversité et Changement climatique a eu lieu en partenariat avec le Cerema au mois de novembre.
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? OUI
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 1
Nombre de formations réalisées : 0
Nombre d'élus formés : 0
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 8 h.jours
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 0



Corse

Pilote au sein de la région : Office de l'environnement de la Corse
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : en attente
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : aucune
Réussites : - sujets intéressants
Difficultés rencontrées : - Mobilisation des ressources financières (DIF...) - Passage par un autre organisme pour l'inscription - Mobilisation sur une journée complète
Bilan global à fin 2019 : Les élus semblaient intéressés par la formation sur le sujet de la biodiversité mais le caractère payant a été perçu négativement par les élus locaux, ce qui a mis un terme à l'organisation des journées pour l'année 2019. L'OEC est prêt à se mobiliser si un autre format est proposé à l'avenir.
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? OUI
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 0
Nombre de formations réalisées : 0
Nombre d'élus formés : 0
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 18 h.jours
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 0



Hauts-de-France

Pilote au sein de la région : CERDD / URCPPIE HDF
Partenaires de l'action : URCPPIE
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : Projet stoppé.
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : n°1: Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée n°2: Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie n°3: prévenir les risques : les solutions sont dans la nature n°4: Dynamiser l'attractivité économique de votre territoire : la biodiversité ,un atout n°5: sensibiliser et mobiliser l'ensemble des citoyens : un enjeu de territoires durables n°6 : la biodiversité au coeur des politique de l'eau
Réussites : Support pédagogique existant.
Difficultés rencontrées : Pas d'inscription dans nos formations. Certainement dû à la tarification d'accès et la difficulté de monter des dossiers de prise en charge de formation par les élus.
Bilan global à fin 2019 : Echec de la réalisation de ces formations. Par contre le Cerdd a réalisé un MOOC « mon village, ma ville en transition » - 3H de formation en ligne destiné aux futurs élus pour inspirer concrètement les feuilles d eroute pour les municipales. 6 parcours thématiques dont 1 sur la biodiversité. Après 2 semaines de lancement il y a 200 inscrits.
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? OUI
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 6
Nombre de formations réalisées : 0
Nombre d'élus formés : 0
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 10 h.j
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) :



Normandie

Pilote au sein de la région : Association de préfiguration du GIP Agence normande de la biodiversité et du développement durable
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : Achevé pour le programme 2019
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : <ul style="list-style-type: none">• Roncherolles-sur-le-Vivier : Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée. Le 20/03/2019 reportée au 25/09/2019.• Alençon : Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée. Le 29/03/2019 reportée au 04/07/2019 puis annulée.• Vernon : Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie. Le 25/04/2019.• Caen : Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie. Le 07/05/2019.• Lisieux : Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie. Le 22/07/2019 annulée.• Val-de-Reuil : Prévenir les risques : les solutions sont dans la nature. Le 17/09/2019.
Réussites : Engagement des élus ambassadeurs : 9 élus ambassadeurs dont 7 prêts à accueillir une session sur leur territoire Format matinée théorique en salle + après-midi visite de terrain Thématique abordées appréciées Organisation de 4 journées
Difficultés rencontrées : Manque de participation Format payant, mobilisation du DIF, passage par l'ARPE-ARB pour les inscriptions sous ce format Communication nationale et déclinaison régionale de cette communication Manque d'accompagnement sur la construction des modules de formation Format sur 1 journée entière assez contraignant pour les élus
Bilan global à fin 2019 : Suite aux 2 premières sessions reportées faute d'inscrits, passage sur un format en marge du format national incluant la gratuité de la journée ainsi que la possibilité d'accueillir un binôme élus/agent technique. Après 2 sessions ayant pu être organisées grâce à ce nouveau format, le choix a été fait de le conserver pour les sessions suivantes. Au final, selon ce format : 4 formations organisées 2 annulées 3 modules de formation adaptés (dont 1 créé de toutes pièces)



Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ?

OUI

Indicateurs quantitatifs

Nombre de formations organisées : 6 (dont 2 reportées)

Nombre de formations réalisées : 4

Nombre d'élus formés : 90 (élus, techniciens et étudiants)

Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 86 jours répartis sur 3 agents

Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 53,82 € (Val de Reuil) + 67,60 € (Roncherolles-sur-le-Vivier) montant des paniers repas

<p>Pilote au sein de la région : ARPE-ARB PACA</p>
<p>Indicateurs qualitatifs</p>
<p>Stade d'avancement du projet : finalisée pour 2019</p>
<p>Liste des formations programmées (réalisées ou non) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ambassadeur Elu – Biodiversité et Territoires, à La Ciotat [13] le 28/11/18 – 7 élus formés • Ambassadeur Elu – Biodiversité et Territoires, à Nice [06] le 06/12/2018 – 6 élus formés • Gérer ses espaces verts & de nature : la biodiversité au service du cadre de vie à Venelles [13] le 04/04/2019 JOURNÉE REPORTÉE/ANNULÉE • Prévenir les inondations et gérer l'eau : les solutions sont dans la nature à Gémenos [13] Le 07/05/2019 JOURNÉE REPORTÉE/ANNULÉE • Pour une alimentation saine et durable : la biodiversité, un atout, à Mouans-Sartoux [06] Le 11/06/2019 JOURNÉE REPORTÉE/ANNULÉE • Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée à Vence [06]Le 25/06/2019 JOURNÉE REPORTÉE/ANNULÉE
<p>Réussites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format "élus ambassadeurs" - Avoir un dispositif de niveau national
<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'inscriptions trop lourde notamment le passage par le DIF - Manque de notoriété de l'ARB, les élus préfèrent se déplacer pour l'organisation par une intercommunalité ou pour les cycles de formation proposés par les partis - Manque d'accompagnement par le niveau national notamment sur la plus-value du statut d'élus ambassadeur
<p>Bilan global à fin 2019 :</p> <p>Aucune des 4 formations de 2019 n'a pu se réaliser en raison d'un nombre trop faible d'inscrits à ces journées. Le problème est majoritairement issu des modalités d'inscription trop lourdes. Le temps passé sur cette action reste important car chaque session de formation a été organisée et son contenu préparé.</p> <p>Pour l'année prochaine, le format n'a pas été conservé au profit de format plus attractifs : ½ journées de visite sur le terrain et invitation à des échanges par les intercommunalités.</p>
<p>Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ?</p> <p>OUI mais programme d'action/événements finalisé pour 2020</p>
<p>Indicateurs quantitatifs</p>
<p>Nombre de formations organisées : 6</p>
<p>Nombre de formations réalisées : 2</p>
<p>Nombre d'élus formés : 13</p>
<p>Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : 30 jours sur 7 agents</p>
<p>Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 1822,40 euros</p>



Pays de la Loire

Pilote au sein de la région : Collectif régional Pays de la Loire
Partenaires de l'action : URCPIE Pays de la Loire
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : Organisation de formations hors format Biodiversité et Territoires (gratuité et ½ journées)
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des citoyens : un enjeu de territoires durables - vendredi 24 Mai 2019 - Chalonnes-sur-Loire (49)• La biodiversité au cœur des politiques de l'eau - lundi 3 Juin 2019 - La Bazouge de Cheméré (53)• Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie - mercredi 12 Juin 2019 - La Flocellière (85)• Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée - vendredi 14 juin 2019- Bouguenais -Saint-Aignan de Grand Lieu (44)• Dynamiser l'attractivité économique de votre territoire : la biodiversité, un atout - vendredi 5 Juillet 2019 - Malicorne-sur-Sarthe (72)
Réussites : Travail partenarial avec l'URCPIE Maintien des formations malgré la sortie du dispositif B&T
Difficultés rencontrées : Absence totale d'un accompagnement et d'une valorisation au niveau national
Bilan global à fin 2019 :
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? Potentiellement
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 5
Nombre de formations réalisées : 4
Nombre d'élus formés: 58 inscrits : 45 élus + 13 techniciens + 11 témoignages d'élus accompagnés d'agents non comptabilisés
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) : non évalué (hors biodiversité et territoires)
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : non évalué



Bretagne

Pilote au sein de la région : Agence Française de la Biodiversité en Bretagne
Partenaires de l'action : Conseil Départemental du Finistère
Indicateurs qualitatifs
Stade d'avancement du projet : Clos
Liste des formations programmées (réalisées ou non) : BIODIVERSITE ET TERRITOIRES : La biodiversité au cœur des politiques départementales (8 juillet 2019)
Réussites : Bonne mobilisation des élus grâce à l'initiative portée par le Conseil départemental lui-même ; légitimité de la proposition liée à l'implication directe de l'AFB Bretagne.
Difficultés rencontrées : Difficulté au démarrage pour identifier le bon interlocuteur RARE pour construire le programme.
Bilan global à fin 2019 : Évaluations très positives de la part des élus. A voir pour une deuxième session qui permettrait d'approfondir certaines notions.
Prêt à poursuivre la dynamique en revoyant le modèle économique et méthodologique ? OUI, à vérifier auprès de l'AFB
Indicateurs quantitatifs
Nombre de formations organisées : 1
Nombre de formations réalisées : 1
Nombre d'élus formés : 16 conseillers départementaux
Temps de travail passé sur le projet depuis le 20/09/18 (en hommes.jours) :
Investissements financiers éventuels (euros net de taxe) : 1354,43 euros (déplacement + défraiement formateur)

Nous attendons les retours de la part de 3 régions :

- L'Occitanie
- Nouvelle-Aquitaine
- Guadeloupe.



Synthèse de l'expérimentation

Le modèle économique

Le principal frein au projet, reconnu de tous, est le principe qui avait été acté selon lequel les élus qui s'inscrivaient aux formations devaient mobiliser eux-mêmes les financements dédiés à leur formation. Or l'expérience a montré très vite que :

- Les élus ne connaissent pas les circuits qui leur permettent de se faire défrayer de leurs coûts de formation
- Ils ne s'inscrivent donc pas spontanément aux formations payantes ; par contre les formations proposées gratuitement sont toujours remplies
- L'idée est encore forte qu'une formation portant sur la biodiversité ou sur le développement durable ne devrait pas être payante
- Lorsque la collectivité est l'organisatrice (ex.: Finistère) alors il est plus facile de déclencher le financement et les inscriptions des élus.

Ainsi malgré tout l'effort de mobilisation qui a été mis en place tout au long de l'année 2019, seule 1 formation a pu être organisée de manière payante : celle du 8 juillet avec les élus du Conseil départemental du Finistère.

Cette difficulté à déclencher les financements pour les formations a fortement déstabilisé le modèle économique du projet, amenant le RARE à stopper en mai le contrat qui le liait à la chargée de projet en charge d'organiser et de mobiliser pour le projet.

Le contenu / référentiel de formation

Le référentiel de formation a été un point fort de la dynamique puisqu'il était construit sur des bases assez souples pour être adapté à chaque situation régionale.

L'idée que la transmission se fasse de pair à pair était une réussite dans les 3 formations qui ont été réalisées.

Pour la suite il pourrait toutefois être étudié la possibilité d'approfondir le référentiel pour y intégrer l'ensemble des messages portés par le RARE, notamment concernant la vision systémique des enjeux de développement durable, la complémentarité des solutions et non leur opposition, la notion de durabilité forte par rapport à la durabilité faible etc.

Le système des ambassadeurs

Les ambassadeurs sont des élus sensibilisés et formés en avant-première au contenu de la formation Biodiversité et Territoires. Leur rôle est d'accueillir les élus lors des formations organisées régionalement, et de leur faire part de leur retour d'expérience en termes d'engagement en faveur de la biodiversité (programmes municipaux, expérimentations...). Au vu du peu de formations réalisées, les ambassadeurs formés fin 2018 n'ont pas pu être mobilisés autant que prévu. Lors d'une deuxième phase de déploiement, il faudrait revoir ce système et identifier de quelle manière il pourrait être un levier pour le dispositif.



La communication et la mobilisation

Le gros de la communication et de la diffusion sur le dispositif a été mené au niveau de chaque partenaire régional, qui ont activé leurs outils et réseaux habituels pour relayer la dynamique, informer sur la tenue des sessions de formation et inviter les élus à participer.

Au niveau national, le RARE a mis en place un site web dédié (<http://formation-rare.fr/>) pour relayer les formations organisées et centraliser les demandes d'inscription ; un communiqué de presse a été préparé et relayé par l'Agence Française pour la Biodiversité en février. Le RARE a également valorisé son dispositif lors d'évènements nationaux (Assises de la biodiversité) et lors de sa présence à diverses réunions (auprès du Club des ARB notamment).

Toutefois, l'impression générale de la part des partenaires est que la communication a été insuffisante pour garantir une bonne visibilité du dispositif à un niveau national. Notamment, des moyens supplémentaires devront être mis dans le futur pour construire une identité collective au dispositif et pour communiquer régulièrement auprès des différents relais (presse et média mais aussi réseaux d'élus et de collectivités).

La gouvernance et les partenariats

Le dispositif a bénéficié d'une gouvernance solide basée sur :

- un comité de pilotage rassemblant les représentants des trois signataires de la convention de partenariat : Mireille Benedetti pour le RARE, Stéphane Woynaroski pour Régions de France et Christophe Aubel pour l'Agence Française pour la Biodiversité ;
- un comité technique rassemblant les responsables techniques du projet : Marielle Abric pour le RARE (jusqu'à fin mai 2019), Olivia de Maleville pour Régions de France et Sébastien Florès pour l'Agence Française pour la Biodiversité ;
- un comité des partenaires rassemblant l'ensemble des partenaires régionaux impliqués dans le projet, et qui permettait, en lien avec le COTEC, de débattre des orientations qui seraient proposées au COPIL. Les partenaires impliqués sont les suivants :

Région	Nom référent	Structure
Centre Val de Loire	Pascale LARMANDE	ARB Centre Val de Loire
Bretagne	Morgane Thieux-Lavaur	AFB Bretagne
Corse	Marie-Luce CASTELLI	Office Environnemental de la Corse
Guadeloupe	Chantal NANHOU	Conseil régional de Guadeloupe
Hauts de France	Emmanuel BERTIN	CERDD
Ile de France	Julie COLLOMBAT-DUBOIS	ARB Ile de France
Normandie	Romain DEBRAY	ARB Normandie
Nouvelle Aquitaine	Francis THUBE	IFREE
Occitanie	Cécile BEDEL	ARB Occitanie
PACA	Audrey MICHEL	ARB PACA
Pays de la Loire	Ludivine BOUTROUE	Conseil régional Pays de la Loire

A noter que le CERDD (Hauts-de-France) a travaillé avec l'URCPIE des Hauts de France, qui siégeait donc au comité des partenaires ; et le Conseil régional des Pays de la Loire a travaillé avec l'ANEL, qui siégeait également au sein de ce comité.



- Une responsable de projet à temps plein de décembre à mai 2019 (Marielle Abric). Alors même que face au manque de recettes le RARE a dû interrompre le contrat de la responsable de projet, ce poste est pourtant indispensable pour coordonner et animer à l'échelle nationale le dispositif, et contribuer à sa réussite.

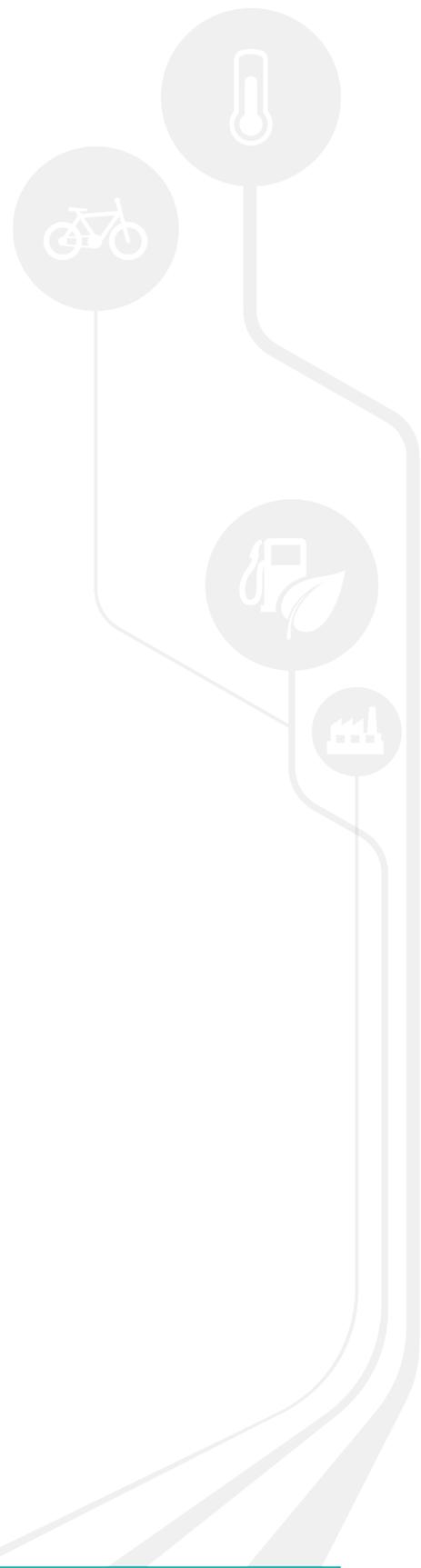
Les prochaines étapes

Suite à cette première année d'expérimentation, plusieurs conclusions s'imposent :

1. **Les partenaires souhaitent continuer l'aventure** : la grande majorité des partenaires impliqués dans la dynamique continuent de partager l'importance et l'urgence de la démarche à destination des élus, d'autant plus dans un calendrier marqué par les élections municipales et une attente très forte de la part des citoyens pour que les questions environnementales soient prises en compte dans les programmes des candidats.
2. **Un bilan plus approfondi est à mener** : le bilan ci-joint est une première étape des enseignements les plus visibles du dispositif. Toutefois dans le cadre de la construction d'une suite au projet, il serait utile d'organiser dans les prochains mois une réunion avec l'ensemble des partenaires pour partager de manière collective et plus précise les enseignements et les nouvelles attentes liés au dispositif.
3. **Le modèle économique doit être revu** : il paraît indispensable qu'un coordinateur au niveau du RARE soit en charge de la dynamique du projet, et qu'un effort conséquent soit fait en termes de communication ; ainsi une suite du projet ne pourra être organisée que si le modèle économique est revu et ajusté afin d'être sûrs d'arriver à mobiliser les fonds dédiés à la formation des élus pour couvrir les charges du projet non prises en charge par d'éventuelles subventions publiques.
4. **Le référentiel de formation pourrait être renforcé et élargi** : la première année a porté sur le sujet central de la biodiversité sur les territoires ; toutefois l'expérience du RARE montre que les élus peuvent s'engouffrer sur la question du développement durable par diverses portes ; une réflexion pourrait être menée pour voir comment ajuster et potentiellement élargir le référentiel de formation afin de mobiliser encore mieux les élus qui souhaitent obtenir les clés pour agir sur leur territoire.
5. **La gouvernance pourrait être ajustée pour s'appuyer sur des relais de collectivités** : la seule expérience de formation organisée « en intra » a été un beau succès ; de nombreux acteurs amis du RARE témoignent de leur difficulté à mobiliser les élus sur de la formation ; peut-être faut-il envisager de mieux s'appuyer sur des relais de collectivités (AMF, ADF, ADCF, France Urbaine, AMORCE, FNCCR, AMR...) qui seraient à même de déclencher une dynamique de formation non seulement entre élus pairs, mais en plus entre élus de la même collectivité, créant une dynamique encore plus mobilisatrice.

Bilan financier

DEPENSES			140 891,57 €
RARE			
Dépenses externes	Prestataire	Date	Montant TTC
Impression de flyers d'information	Pixartprinting	20/09/2018	62,08 €
Achat de clés USB pour les élus (support pédagogique)	LP et A	15/11/2018	3 257,88 €
Achat site web internet	LP et A	15/11/2018	74,40 €
Développement et maintenance du site web	LP et A	05/10/2019	106,78 €
Mise à disposition de Marielle Abric du 1/12/18 au 17/5/19	SNCF		64 124,45 €
Convention soutien ARPE-ARB PACA	ARPE-ARB PACA		1 500,00 €
Défraiement intervenant IAU Ile de France	Institut Paris Région	29/07/2019	1 354,43 €
Dépenses salariées	Nombre jours	Coût journalier	Montant total
Temps de coordination directrice	20	473,36	9 467,20 €
DEPENSES INDUITES PAR LE PROJET POUR LE COMPTE DU RARE			
Dépenses externes		Date	Montant TTC
Institut Paris Région - frais de déplacement			368,00 €
ANBDD - paniers repas			121,42 €
ARPE-ARB PACA			1 822,40 €
Dépenses salariées	Nombre jours	Coût journalier	Montant total
Institut Paris Région - frais de personnel	16,5	500	8 250,00 €
ARB Centre Val de Loire	8	500	4 000,00 €
Office Environnemental de la Corse	18	500	9 000,00 €
CERDD	10	500	5 000,00 €
ANBDD	86		22 610,00 €
ARPE-ARB PACA	30		9 772,53 €
RECETTES			85 000,00 €
Origine		Date versement	Montant TTC
Convention RARE-AFB versement n°1		23/10/2018	22 800,00 €
Convention RARE-AFB versement n°2		31/12/2018	15 200,00 €
Convention RARE-AFB versement n°3		24/05/2019	15 200,00 €
Convention RARE-AFB solde			22 800,00 €
Formation CD29 8 juillet 2019		11/11/2019	9 000,00 €
SOLDE			-55 891,57 €
Produit			Montant TTC
Subvention de l'AFB			76 000,00 €
Fonds propres RARE et partenaires			55 891,57 €
Recettes liées aux formations			9 000,00 €
TOTAL			140 891,57 €





Annexe 1:

Référentiel de formation « Biodiversité et Territoires »





FORMATION BIODIVERSITE ET TERRITOIRES – REFERENTIEL

PREAMBULE - PARTENARIAT

En France, comme partout dans le monde, la biodiversité est en déclin. La reconquête de la biodiversité est devenue une question cruciale. La qualité de l'environnement et du bien-être arrive aujourd'hui très largement en tête des premières préoccupations de la population ; Il devient ainsi nécessaire pour les élus d'être en capacité de proposer à leurs concitoyens des projets de développement de leurs territoires engagés dans la transition écologique.

Une formation dédiée aux élus

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), Régions de France et le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE) ont signé en septembre 2018 une convention confiant au RARE la mise en place d'une offre de formation destinée aux élus locaux. Cette offre de formation respecte l'identité et les besoins spécifiques de chaque territoire. Elle fait écho à la mesure 76 du Plan biodiversité.

Cette offre de formation dédiée aux enjeux liés à la biodiversité est une première étape essentielle.

Ce partenariat tripartite est destiné à s'élargir aux autres associations nationales d'élus locaux.

Un référentiel

Ce livret référentiel est développé par l'ARPE-ARB Provence Alpes Côte d'Azur en appui de l'initiative nationale portée par le RARE.

REMERCIEMENTS

Ont participé à l'élaboration de ce livret référentiel :

BENEDETTI Mireille, RARE – ARPE-ARB / ABRIC Marielle, RARE / HOLYST Claude, ARPE-ARB / MICHEL Audrey, ARPE-ARB / GARRIDO Stéphanie, ARPE-ARB / FOUREST Thomas, ARPE-ARB

Vifs remerciements pour leur contribution à :

AUBEL Christophe, AFB / MORIN Hervé, Régions de France.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. PRESENTATION

I-1 Description des objectifs généraux de l'ensemble de la formation

I-2 Déploiement de la formation

I-3 Tarification

I-4 Outils de communication

II. PRINCIPES METHODOLOGIQUES ET CONTENUS

II-1 L'entrée en formation

II-2 Les séquences de formation

II-3 Les outils de la formation

II-4 L'évaluation

III. ANNEXES

INTRODUCTION

Bien que les acteurs politiques se soient entendus pour lutter contre les changements climatiques et pour protéger la biodiversité (loi 2016 pour la reconquête de la Biodiversité), le défi réside dans l'intégration à tous les niveaux (national, régional et local) des stratégies à employer et dans la coordination des actions entre ces différents niveaux.

Les collectivités territoriales (Conseils régionaux et départementaux, les EPCI et les communes...) sont très impliquées dans la gestion de l'eau, la reconquête de la biodiversité, la réduction des déchets, la transition énergétique, la qualité de vie et le bien-être.

Elles communiquent leurs engagements à travers des chartes pour l'environnement ou pour le développement durable ou la mise en œuvre d'Agenda 21. Depuis le Grenelle de l'environnement, de nombreuses initiatives se sont développées, afin notamment de préserver la biodiversité et de limiter les émissions de gaz à effet de serre (Plan climat – Plan Biodiversité).

Les élus sont en première ligne confrontés à ce défi. Et pour y répondre, au-delà d'actions ponctuelles, il leur faut élaborer une réelle politique globale en faveur de la reconquête de la biodiversité.

Pour cela, ils doivent être accompagnés et passer de la gestion des moyens à un pilotage par objectifs : la formation « Biodiversité et Territoires » leur est dédiée pour les sensibiliser au changement.

La mise en œuvre de cette initiative de formation s'appuie notamment sur le « livret référentiel » fourni par l'ARPE-ARB Provence Alpes Côte d'Azur.

Cet outil, à seule vocation pédagogique, est indispensable à une ingénierie de formation adaptée aux attentes des élus ainsi qu'à la vocation décentralisée de ce programme de formation.

Ce livret référentiel contient des textes de référence, des présentations techniques et pédagogiques, et des annexes. Il a vocation à permettre à chaque équipe pédagogique décentralisée d'adapter son projet de formation en prenant en compte les spécificités territoriales, les initiatives régionales, les partenaires locaux et les attentes des élus concernés.

Ce document a été conçu pour garantir de la souplesse dans son utilisation. Chaque équipe de formation trouvera dans ce livret référentiel les repères et les références qui lui permettront de répondre aux attentes des élus dans le respect des principes qui fondent cette initiative.

Que cela participe à l'effort nécessaire pour accompagner les territoires dans la transition écologique qui s'annonce un facteur clé pour l'économie et la société de demain.

I - PRESENTATION

En conscience de la nécessité de construire une offre de formation à l'attention des élus locaux et en amont des réflexions programmatiques des prochaines échéances électorales 2020-2021, la conception du programme de formation « **Biodiversité et Territoires** » est le fruit de l'expérience des Agences membres du RARE, des ARB, des équipes de l'AFB et des élus « Ambassadeurs ».

Une consultation plus large a été réalisée auprès des partenaires – acteurs locaux qui œuvrent à la reconquête de la biodiversité.

I-1 Description des objectifs généraux de l'ensemble de la formation

1. Sensibiliser les élus en leur offrant une meilleure compréhension :

- des enjeux non seulement pour la planète mais pour leur territoire, ses paysages, son attractivité, ses habitants,
- de ce que recouvre la biodiversité et de l'étendue des champs d'actions couverts par la reconquête de la biodiversité pour leur permettre de comprendre qu'ils peuvent agir quel que soit leur domaine et collectivité d'intervention,
- de la reconquête de la biodiversité comme une opportunité adaptée à leurs enjeux locaux et non une contrainte imposée,
- de la transversalité des actions en faveur de la biodiversité.

Il s'agit de leur donner envie d'en apprendre plus, de s'y intéresser dès l'amont des projets qu'ils veulent déployer sur leur territoire.

2. Les accompagner dans l'exercice de leur fonction d' élu (identification des freins, des leviers, des pistes et des actions innovantes ...)

- Lutter contre les idées reçues et partager des arguments pour convaincre les autres décideurs et les citoyens,
- Les informer des responsabilités de chaque niveau d'intervention et des leviers nationaux et régionaux pour y répondre,
- Montrer par des actions concrètes et par des témoignages de pairs les différents atouts de la biodiversité pour l'attractivité économique, sociale et culturelle de chaque type de territoire,
- Leur donner des pistes pour la valorisation/communication de leurs projets et actions en faveur de la biodiversité,
- Les sensibiliser aux démarches de concertation et d'accompagnement au changement.

Cet objectif sera décliné sous 6 thématiques recoupant compétences des collectivités et enjeux de reconquête de la biodiversité permettant aux élus de s'inscrire dans la thématique de leur choix.

3. Créer un effet réseau et de co-apprentissage entre eux et leur proposer un « suivi après formation » national et régional pour susciter l'orientation vers d'autres formations et l'enclenchement de projets de territoire plus spécifiques

- Un club ou un réseau d'ambassadeurs élus à valoriser lors d'évènements nationaux et régionaux,
- une « boîte à outils », un guide des bonnes pratiques,
- un site intranet pour répondre à leurs questions ou les orienter sur les personnes capables d'y répondre,
- le repérage de besoins d'accompagnement plus poussé des projets des élus apprenants et leur orientation vers les dispositifs régionaux existants ou des partenaires de l'initiative à même d'y répondre.
- la possibilité de proposer, après ces sessions de sensibilisation, des formations plus pointues ou spécialisées existantes ou, en fonction de l'évaluation, de construire de modules de formation de perfectionnement adaptés à leurs besoins pour la période suivante (sept 2019/sept 2020)

I-2 Déploiement de la formation

Le RARE s'est engagé à (*par convention de partenariat avec l'AFB et Régions de France*) à :

- S'appuyer sur un de ses membres agréé organisme de formation des élus (ARPE-ARB Provence Alpes Côte d'Azur par décision du Ministère de l'Intérieur du 24 juillet 2017) qui développe le référentiel et en confie la promotion et le déploiement sur l'ensemble du territoire au RARE,
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la mise en œuvre de cette formation et en faire bénéficier le plus grand nombre possible d'élus,
- Réaliser une phase diagnostic permettant d'appréhender les attentes des élus, leurs besoins en formation,
- Proposer un cadre national d'organisation et de programmation des sessions de formation adapté au référentiel que **devront respecter les équipes régionales de formation**, un calendrier d'élaboration et de déploiement en Régions du programme de formation 2018-2020,
- Mettre en œuvre le programme de formation de façon décentralisée, en utilisant les outils numériques en complément pour un suivi et une mise en réseau des élus,
- Proposer une méthode d'évaluation continue de ce plan de formation (ref. chap. II-2)

Méthode utilisée par le RARE pour le déploiement décentralisé du programme national

Le RARE s'appuie sur le référentiel de l'ARPE-ARB qui le charge de conventionner et de coordonner son déploiement. Le RARE a sollicité pour organiser, dans le respect du référentiel, les sessions de formation :

- parmi ses membres : les agences volontaires et qualifiées pour le faire ;
- dans les régions sans agence membre du RARE : des structures régionales partenaires en capacité de s'en charger.

La phase expérimentale de la formation sera ainsi menée par une dizaine d'agences ou partenaires régionaux pilotes, les inscriptions seront gérées par l'ARPE-ARB, organisme de formation, la coordination et l'animation du RARE sur l'ensemble du territoire sera garant de la qualité des sessions organisées.

I-3 Tarification

C'est une formation payante qui fait appel à deux titres de droit à la formation des élus :

- La formation des élus est un droit reconnu par la loi n° 92-108 du 3 février 1992, il s'agit d'une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales. Dans ce cas, les tarifs sont fonction de la taille de la collectivité (grille de tarifs à respecter sur tout le territoire en annexe)
- Les élus peuvent à présent bénéficier d'un Droit Individuel à la Formation et solliciter à ce titre un financement personnel d'une formation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Dans ce cas, le tarif individuel est le même pour tous les élus (Tarif fixé à 600€/journée)

Les frais de formation et les frais de séjour (transports, hébergement, repas) sur présentation de justificatifs seront pris en charge par la collectivité de l'élue(e) ou par le DIF élus.

I-4 Outils de Communication

Cette initiative sera proposée aux élus de façon la plus large possible. Les outils de communication de l'ARPE-ARB, de l'AFB, de Régions de France et du RARE seront prioritairement utilisés. L'ensemble des acteurs de cette initiative relaieront l'information auprès des élus et des associations d'élus. **Un site internet dédié permet de diffuser l'information et d'orienter sur les inscriptions : <http://formation-rare.fr/>**

II – PRINCIPES METHODOLOGIQUES ET CONTENUS

La formation « **Biodiversité et Territoires** » est construite à partir d'une méthodologie qui mobilise des actions locales, des exemplarités au cœur même des territoires. Le dispositif de formation s'organise autour de quelques orientations essentielles :

- **La prise en compte :**
 - des attentes des élus en formation,
 - des enjeux locaux de développement de territoire et de la préservation de la biodiversité.

La formation « **Biodiversité et Territoires** » ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances : la construction de la compétence s'articule entre savoirs théoriques et savoir-faire dans une démarche de projet et d'accompagnement au changement.

- **Les visites-découvertes de sites et d'actions exemplaires** sont des lieux et des temps privilégiés, elles sont accompagnées par des « **ambassadeurs élus** » volontaires et partenaires de la formation.
- **Le travail d'équipe des formateurs** : le partage d'un langage commun, dans un programme national déployé de façon décentralisée, permet de formaliser et de partager largement le concept innovant de cette formation. La mobilisation de la part des formateurs et des ambassadeurs-élus de compétences diversifiées pour la conception, la conduite et l'évaluation de la formation sont les atouts majeurs de cette initiative. Le RARE constitue le réseau des équipes régionales de formation et se charge de l'animation et de la formation de ce réseau.
- **La qualité des ambassadeurs élus :**

Les ambassadeurs nationaux (sélectionnés par le COPIL) et les ambassadeurs régionaux (sélectionnés par les agences pilotes et leurs partenaires) seront mobilisés :

- Soit à la suite d'une journée de formation « ambassadeur-élu »
- Soit par une sélection d'élus déjà initiés pouvant intervenir et/ou accueillir des sessions.

Les élus ayant suivi l'ensemble des 3 week-end « promos d'élus » deviendront aussi des ambassadeurs

Les différentes étapes de la transmission entre élus et ambassadeurs-élus :

- Des témoignages d'élus en exercice conduisant des exemplarités au sein de leur territoire,
- Des transmissions entre pairs - contenus de formation/ action.

Ces ambassadeurs- élus seront valorisés régionalement et nationalement. Le RARE constituera au niveau national un réseau (ou club) de l'ensemble des ambassadeurs-élus.

II –1 L'entrée en formation

- **Un calendrier de formation** sera proposé à l'échelon national, il permettra aux élus qui souhaitent participer à une ou plusieurs séquences de formation de réserver des dates à leur agenda dans le lieu de leur choix.
- **Les modalités d'inscription réalisées par l'ARPE-ARB :**
 - Une fiche de présentation de chaque journée et de chaque programme de 3 week-ends et un bulletin d'inscription-convention correspondant à chaque session organisée à remplir et à faire valider par la collectivité (2 ou 3 semaines avant) ou la Caisse des Dépôts (2 mois avant) qui financera la formation (DIF)
 - Un questionnaire permettant de recenser le niveau de connaissance et les attentes de l'élu à remplir en amont de chaque journée ou session.

Ces documents seront à disposition des élus sur le site web de la formation en téléchargement et à disposition des équipes régionales et des partenaires de la formation.

- Ils seront personnalisés, chaque session ayant pour objectif de mobiliser un ambassadeur-élu et son territoire,
- Ils seront à renvoyer par les élus par mail à une adresse unique : formations-elus@arpe-arb.org

II –2 Les séquences de formation

La formation est proposée sous 2 formes:

- **journée thématique** (6 thématiques identifiées)
- **Week-end « promo d'élus »**

C'est à partir de six thématiques que seront définis les contenus de formation. Aux formateurs de donner de la cohérence et de la pertinence au ruban pédagogique, en utilisant la partie tronc commun pour proposer des contenus transversaux.

II-2-1 Déroulé d'une journée thématique

MATIN (9h – 10h30/11h) : Temps 1 – Tronc commun

- Accueil
- Tour de table de présentation
- Tronc commun de toutes les journées de formation selon un canevas et des outils proposés : « La biodiversité : de quoi parle-t-on ?

A partir de 10h30/11h : Zoom sur le thème (ou sous-thème) de la journée

Temps 2 :

- Quelles évolutions réglementaires ? Quels enjeux et quels leviers pour les collectivités locales sur ce thème ? ([Intervention d'un expert])
- Ateliers d'échanges sur la thématique (ou sous-thème) de la journée [Intervention d'un expert/animateur]

Temps 3 :

- **Découverte sur site** d'une action biodiversité en relation avec le thème en présence de ou à la suite du **témoignage de l'ambassadeur élu**

Temps 4 :

- Retour en salle : Communiquer-valoriser-mobiliser sur les enjeux de cette thématique et (dans un même temps - si possible) évaluation de la journée et recueil des attentes pour la suite.

II-2-2 Contenu des journées thématiques

Les objectifs de chaque journée thématique sont :

- Comprendre les enjeux de reconquête de la biodiversité globalement et spécifiquement sur le thème de la journée
- Identifier les champs d'actions possibles, les freins et opportunités au niveau local à travers des témoignages et échanges,
- Disposer d'éléments d'argumentaire pour porter les messages et actions à mettre en œuvre auprès de ses différents interlocuteurs (autres élus, population, acteurs économiques et sociaux ...),
- Identifier quelques outils techniques et financiers pour mettre en œuvre les actions et les labellisations possibles sur ce thème.

L'ambassadeur-élu et la visite de site sont choisis en fonction du thème (et sous thème) de la journée.

Chaque équipe régionale pilote choisit les journées thématiques qu'elle souhaite déployer.

Le RARE veillera à ce que l'ensemble des thématiques soit couvertes nationalement

Temps 1 – le tronc commun obligatoire : La biodiversité : de quoi parle-t-on ? (Commune à toutes les journées thématiques)

Cette intervention doit respecter 4 objectifs :

- Expliquer simplement ce qu'est la biodiversité (tissu vivant, interactions, socle)
- Définir les services que rend la biodiversité (indispensable aux sociétés humaines)
- S'approprier des données objectives sur l'état de la biodiversité et des connaissances
- Citer les 5 grandes menaces autour de la biodiversité.

Ce module doit permettre de délivrer un message clé :

- La biodiversité c'est vital. Nous en faisons partie, nous en avons besoin pour vivre et nous sommes largement responsables de son érosion. La biodiversité et les services rendus par les écosystèmes sont absolument nécessaires à de nombreuses activités économiques et au bon fonctionnement des sociétés humaines,
- Il est possible d'agir, il faut agir

Ce module doit s'appuyer, autant que possible, sur le canevas et les outils fournis par l'AFB (*module biodiv'express d'une heure*) en les adaptant aux spécificités régionales et en s'appuyant sur des exemples locaux.

Temps 2, 3 et 4 : Séquences sur le thème (ou sous-thème) de la journée

Temps 2 :

- Une présentation des enjeux et des actions possibles sur le thème ciblé permettant de délivrer un message clé : On peut agir à tous les niveaux par de multiples actions simples (valorisation de différentes actions, des actions simples à complexes, de peu coûteuses à celles nécessitant de l'investissement, pour montrer le champ des possibles)

- Un atelier d'échanges et de partage sur le thème ciblé. Il s'agira d'utiliser une méthode d'animation qui permette à chaque participant de parler de ses projets, de se projeter et d'imaginer les actions qu'il pourrait envisager dans sa commune,

Temps 3 : Témoignage de l' élu ambassadeur et visite de site permettant d'illustrer concrètement les champs d'action sur le thème de la journée et des échanges entre élus.

Temps 4 : Retour en salle

- Si possible : partage sur les outils de communication à la disposition des élus pour valoriser leurs actions ou projets sur ce thème, sur les arguments qu'ils peuvent utiliser pour convaincre et exercice de média training en lien avec les apprentissages du jour (voir fiche en annexe)
- Obligatoire : Evaluation de la journée, fourniture des outils numériques et recueil des attentes individuelles

II-2-3 Titres et texte de présentation de chaque journée thématique

✓ **Journée thématique n°1: Aménager et bâtir : la biodiversité, une alliée**

La biodiversité est souvent vécue comme une contrainte pour les documents d'urbanisme.

Venez découvrir qu'elle permet, à travers des exemples concrets et des témoignages d'élus, de repenser l'aménagement de votre territoire, du bâtiment au quartier, de l'opération d'aménagement à la planification, au profit de la santé et de la qualité de vie des habitants et de l'adaptation au changement climatique.

Thèmes possibles abordés dans les ateliers et la visite :

- PLU(i) et biodiversité : réalisation d'un Atlas de la biodiversité communal, trame verte et bleue
- La nature dans les opérations d'aménagement : désimperméabilisation, végétalisation
- Bâtiments et biodiversité : nichoirs, vitrage adapté, toitures et façades végétalisées

✓ **Journée thématique n°2: Gérer les espaces verts et de nature : la biodiversité au service de la qualité de vie**

La conception et la gestion des espaces verts et l'aménagement des espaces naturels sont devenus des enjeux essentiels pour les collectivités et les citoyens dans un contexte d'arrêt des pesticides.

Venez découvrir qu'une gestion écologique de ces espaces, adaptable en fonction de leur usage, vous fera faire des économies tout en améliorant la qualité des relations sociales, contribue à lutter contre les espèces invasives tout en préservant la santé et la qualité de l'eau

Thèmes possibles abordés dans les ateliers et la visite :

- Gestion écologique des espaces verts : arrêt de l'utilisation des pesticides, choix d'espèces locales ou d'espèces mellifères (label « planter local »), plan de désherbage et de gestion différenciée
- Aménagement d'espace de nature : sentier de découverte, jardins partagés
- Labellisation de la gestion responsable : refuge LPO, label PEFC (forêt durable), label ecojardin

✓ **Journée thématique n°3: Prévenir les risques : les solutions sont dans la nature**

Le changement climatique accroît l'exposition de nos territoires aux risques naturels (incendies, inondations, érosion du trait de côte, ...) et a des conséquences irrémédiables sur la nature et les paysages qui aggravent d'autant plus ces risques.

Venez découvrir que la biodiversité recèle de nombreuses réponses d'anticipation, d'atténuation et d'évitement pour chaque type d'exposition aux risques, de manière plus économique et durable que des infrastructures lourdes, et que l'inaction face à son érosion fait peser à court terme sur les collectivités des risques de surcoûts

Objectifs spécifiques du thème :

- Connaissance des conséquences du changement climatique sur la biodiversité et sur les risques de catastrophes naturelles
- Comprendre en quoi la nature et la reconquête de la biodiversité apportent des solutions durables et économiques à ces risques naturels et au changement climatique
- Echanger sur les solutions fondées sur la nature possibles en fonction des expositions aux risques

Selon le site visité l'après-midi et des spécificités régionales, ce thème pourra être décliné en sous thèmes : Prévention du risque inondation et gestion intégrée de l'eau, Adaptation au changement climatique, ...

Exemple : Prévenir les inondations et gérer l'eau : la nature source de solutions

Le génie civil, utilisé pour protéger les biens et les personnes contre les inondations est efficace. Cependant, de par l'absence ou la pauvreté de biodiversité, il engendre, en général, une « moins-value » écologique et parfois accentue les inondations plus. On cherche donc désormais, dans le cadre d'une gestion intégrée, à considérer toutes les préoccupations dans la réflexion dès la phase de conception des projets pour concilier sécurité et écologie grâce aux solutions fondées sur la nature .

✓ **Journée thématique n°4: Dynamiser l'attractivité économique de votre territoire : la biodiversité, un atout**

Préserver et restaurer la nature vous semble contrarier le développement économique de votre territoire ? Venez découvrir, dans des secteurs différents selon les territoires, que biodiversité rime avec innovations, nouvelles activités et emplois locaux mais aussi préservation des richesses économiques locales, qu'elle répond à une demande des citoyens de produire et consommer autrement et à une attente des entreprises et de leurs employés de plus en plus sensibles à la qualité de leur cadre de travail.

Selon le site visité l'après-midi et des spécificités régionales, ce thème pourra être décliné en sous thèmes : eco-tourisme, alimentation durable,

Exemple : Pour une alimentation saine et durable : la biodiversité - un atout

Agriculture urbaine, régie agricole, Restauration collective durable, Territoire de commerce équitable, ...

Thèmes abordés dans les ateliers et la visite :

- Préservation du foncier agricole (installation d'agriculteurs, régie agricole, jardins d'insertion et jardins partagés ...)
- Mise en place d'une restauration collective durable : lutte contre le gaspillage alimentaire, approvisionnement en produits locaux et bio,
- Appui aux commerces pour le développement de produits locaux (commerces engagés, agriculteurs engagés)
- Sensibilisation/formation des agents et des convives à l'alimentation durable

✓ **Journée thématique n°5: Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des citoyens : un enjeu de territoires durables**

Dans un monde en transition, les collectivités ont un rôle déterminant pour accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans les changements en cours et à venir. Or, la nature, c'est du concret, ça parle à tous et c'est donc un formidable support pour faire prendre conscience des enjeux de la transition écologique.

Venez découvrir comment sensibiliser et mobiliser les acteurs de votre territoire autour de la biodiversité pour améliorer le dialogue environnemental et la participation citoyenne et pour réduire les conflits entre les acteurs et leurs différents usages du territoire.

Thèmes possibles abordés dans les ateliers et la visite :

- Formation du binôme élu-technicien
- Mise en place d'actions auprès du public enfant-jeune
- Démarches de sciences participatives pour associer le grand public
- Outils de communication grand public
- Actions participatives : Permis de végétaliser, incroyables comestibles, budget participatif

✓ **Journée thématique n°6 (en construction en partenariat avec l'ANEb) : La biodiversité au cœur des politiques de l'eau**

L'objectif de cette journée est de décliner l'ensemble des 5 thèmes des modules précédents sous l'angle de la gestion intégrée de l'eau. Cette sixième thématique boucle la boucle des formations (à déployer une fois que quelques autres modules auront déjà été déployés).

II-2-4 Contenu et déroulé week-end « promo d'élus »

Cette formule offrira, en plus de l'ensemble des séquences thématiques, des séquences en soirée et dimanche matin très riches en échanges et réflexions-projets. Elle s'adresse aux élus qui souhaitent suivre l'ensemble des thématiques grâce à un programme qui s'étale sur 3 fois un jour et demi (une journée entière, une soirée et une demi-journée) de préférence les samedis et dimanche ou vendredi et samedi.

Pour ces programmes, il est proposé aux agences régionales, soit d'organiser une promo d'élus de 3 week-ends (ou vendredi-samedi) dans 3 lieux différents de sa région, soit de contribuer à une promo « nationale » dont chacun des 3 week-ends serait organisé par une agence différente.

Premier week-end :

Samedi : Tronc commun enrichi sur toute la journée + panorama des 5 thématiques et travaux sur la transversalité de ces thèmes dans un projet de territoire (via la biodiversité au cœur des politiques de l'eau si possible) + 1^{ère} visite avec ambassadeur qui accueille

Dimanche matin : Média-training vis-à-vis de la presse et des réseaux sociaux

Deuxième week-end :

Samedi : Traitement de 2 thèmes dans la journée (par ex aménagement et attractivité économique) + une visite de site + témoignage ambassadeur (en soirée si possible)

Dimanche : Exercices sur affirmer et convaincre sur son projet ses collègues élus et les équipes

Troisième week-end :

Samedi : Deux autres thèmes (par ex prévention des risques et gestion des espaces) + une visite de site + témoignage ambassadeur (en soirée si possible)

Dimanche : Exercices sur comment convaincre les citoyens

II – 3 Les outils de la formation

Les outils numériques

- **Un livret de formation dématérialisé** – clé USB, un parcours de formation individualisé, pendant la formation et à la suite de la formation.
- **Un site internet et un Intra net permettant un « service post formation » adapté à chaque apprenant**
- **L'orientation vers des formations plus spécifiques existantes pour répondre aux éventuelles attentes des élus**

Les outils pédagogiques

- **L'apprentissage par l'action**, l'apprentissage en situation
- **La pédagogie de projet** : méthode active où l'apprenant est acteur, engagé volontairement et personnellement sur un sujet qu'il a choisi.
 - Succession de séances :
 - phase contact (ouverture sur un ensemble de pistes),
 - phase projet (découverte, étude, expérimentation),
 - phase production (valorisation du projet dans une perspective de communication et de socialisation).
- **La pédagogie de l'éco-formation** : Le contact direct de l'apprenant à ce qui l'entoure (la nature, le milieu, l'environnement) est source d'apprentissage. A l'équipe de formateurs de proposer des temps courts d'éco-formation, permettant à chacun de développer une connaissance intuitive.
- **La pédagogie de l'alternance** entre les visites - terrain et la formation en salle, l'alternance des pédagogies (pédagogie de projet, pédagogie de la co-formation, pédagogie de l'éco-formation...), l'alternance de méthodes (apport, atelier en groupe-projet, autonomie des participants...), alternance entre le collectif et l'individu, alternance d'approches pédagogiques... A l'équipe de formation de trouver le bon équilibre dans ces alternances.

Les approches pédagogiques

- **L'approche sensorielle** : appréhender son environnement en sollicitant les cinq sens (ex : étude d'un paysage sonore).
- **L'approche ludique** : le jeu fait appel à l'observation, à l'analyse, à la mise en situation...
- **L'approche systémique** : prendre en compte la complexité des réalités environnementales sous la forme d'un système (environnement social et économique)
- **L'approche pragmatique** : elle invite à passer à l'acte dans le cadre d'un projet environnemental, social, culturel et économique, de réhabilitation d'un milieu ou de sensibilisation.
- **L'approche par résolution de problèmes** : elle consiste à mettre en œuvre toutes les stratégies nécessaires pour résoudre ce problème : recherche d'informations pour comprendre la problématique, identifier des solutions, les mettre en œuvre et les évaluer.
- **L'approche comportementale** : la mise en pratique des comportements pour préserver la biodiversité (notion de responsabilité).

II-4 L'évaluation

Au regard des objectifs de départ : quel moyen je me donne pour vérifier si mes objectifs ont été atteints ?

L'évaluation donne de la valeur, elle aide à prendre du recul, à prendre des décisions :

- Un outil au service de la démarche de progrès afin d'améliorer l'action,
- Un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

Evaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence.

La démarche d'évaluation de la première étape de cette initiative (expérimentation de mars à septembre 2019) se fera en 3 temps :

1. En fin de chaque session (journée ou week-ends)

Dans la séquence évaluation de fin de journée, 3 types d'outils :

- Un outil obligatoire : une fiche d'évaluation type de la journée fournie par l'ARPE-ARB (évaluation de la satisfaction) à faire remplir individuellement par chaque apprenant et qu'ils doivent restituer avant leur départ,
- Une évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés pour chaque journée thématique : cela peut être, en fonction du temps disponible, soit compris dans la fiche d'évaluation écrite, soit testé sur place en petits groupes sous forme d'exercices de média training sur la thématique du jour
- Un recueil des attentes supplémentaires associé à la fourniture de la boîte à outils et de l'information sur le suivi post formation à leur disposition, permettant de mesurer l'objectif de donner envie à se former plus avant et d'améliorer les formations suivantes (évaluation continue)

2. Evaluation de l'ensemble du cycle de formation et de l'initiative expérimentale

L'ensemble de ce cycle de formation, prévu dans l'initiative partenariale comme devant être déployé de manière expérimentale de mars à septembre 2019, son évaluation se fera en 2 temps :

- Une évaluation intermédiaire en juillet 2019
- Une évaluation de cette première phase en octobre 2019

Cette évaluation devra être quantitative (nombre d'acteurs régionaux ayant déployés des sessions, nombre de sessions, nombre d'élus participants, nombre d'ambassadeurs,...) et qualitative.

3. Evaluation post cycle de formation

Pour évaluer l'impact de ce cycle de formation en matière notamment d'accompagnement post formation et de parcours individuel de formation, et pour donner à l'initiative des perspectives pour la suite, une dernière phase d'évaluation aura lieu fin 2019.

Préparation (selon évaluation) d'une éventuelle 2^{ème} étape de septembre 2019 à septembre 2020

Ce programme tel que prévu dans cette 1^{ère} phase pourra continuer à être déployé par les agences régionales jusqu'à fin 2019

En parallèle, des séquences de formation d'approfondissement pourront être construites en fonction de l'évaluation de fin de cycle à partir de l'automne 2019

III – ANNEXES

Annexe 1 : Modèle de programme d'une journée thématique

Annexe 2 : Modèle du bulletin d'inscription

Annexe 3 : modèle de la fiche Ressource permettant de lister les documents enregistrés sur la clef USB fourni à chaque participant

Annexe 4 : Fiche exemple pour la séquence valorisation/communication/média training

Annexe 5 : Modèle de fiche d'évaluation de la journée



Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur

L'Agence Française pour la Biodiversité et Régions de France sont partenaires de cette initiative de formation portée par le Réseau des Agences Régionales de l'énergie et de l'environnement.



Le RARE s'appuie sur un de ses membres, **l'Agence régionale pour l'environnement-Agence régionale de la biodiversité Provence-Alpes-Côte-d'Azur**, agréée organisme de formation des élus par décision du Ministère de l'Intérieur du 24 juillet 2017.

Public concerné

Tous les élus

Intervenants

Ambassadeurs élus:

Arnaud Mercier, Maire

François D'Hauthuille, Adjoint délégué à l'environnement,

Stéphanie GARRIDO, Chargée de mission

ARPE-ARB

Durée

1 journée

Lieu

Mairie de Venelles [13]

« Biodiversité et territoires » est déployée de manière décentralisée par des agences membres ou des partenaires du RARE.

Cette journée est organisée par :

Agence régionale de l'environnement et de la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE-ARB]

Contact :

Stéphanie GARRIDO

Tél. : 04 42 90 90 54

Courriel : s.garrido@arpe-arb.org



OBJECTIFS

Les collectivités doivent aujourd'hui réinventer la conception et la gestion de leur espaces verts et de nature au regard du contexte d'arrêt de l'utilisation des pesticides, de lutte contre les espèces invasives et des attentes des citoyens (santé, jardins..).

Venez découvrir, à travers des retours d'expérience concrets et des témoignages d'élus, comment faire rimer territoire préservé et territoire de projet.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9 h 00 : Accueil

9 h 30 - 10 h 30 : Biodiversité : de quoi parle-t-on ?

Zoom sur l'état de la biodiversité en Provence Alpes Côte d'Azur

10 h 30 - 11 h 45 : la biodiversité, un atout pour la gestion des espaces verts et de nature

11 h 45 - 12 h 30 : Dépasser le cadre réglementaire et agir concrètement pour la biodiversité

— — — **12 h 30 - 14 h** Pause déjeuner (à régler sur place) — — —

14 h - 16 h : Témoignage de **Arnaud Mercier, maire** sur les actions portées par la commune en matière de biodiversité et échanges

Visite

16 h - 16 h 15 : Évaluation de la journée et annonce des prochains événements

INSCRIPTION

Deux possibilités de financement

Cette formation est prise en charge, selon votre choix :

- directement sur le budget 2019 de votre collectivité

- par votre Droit Individuel à la Formation d'élus

Modalités et tarifs de la session de formation :

(cf. page suivante)

Pour vous inscrire : www.formation-rare.fr

ou par mail à : formations.elus@arpe-arb.org

**Sous réserve du nombre d'inscrits, les organisateurs se réservent le droit de décaler la date de formation*



MODALITÉS ET TARIFS

Si cette formation est prise en charge par votre collectivité

La formation des élus est un droit reconnu par la loi n° 92-108 du 3 février 1992, il s'agit d'une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales.

L'ARPE-ARB établira une attestation de formation et une facture.

Les frais de séjour (hébergement, repas, déplacement) seront pris en charge par votre collectivité sur présentation de justificatifs. (cf. décret du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils).

Le tarif de la journée de formation est modulable en fonction de la collectivité qui finance la formation de ses élus.

- Communes de moins de 2 000 habitants : 125 €
- Communes /intercommunalités de 2 000 à 10 000 habitants : 250 €
- Communes / intercommunalités de 10 000 à 50 000 habitants : 375 €
- Communes / intercommunalités de 50 000 à 100 000 habitants : 500 €
- Communes / intercommunalités de plus 100 000 habitants : 600 €
- Conseils Départementaux et Conseils régionaux : 600 €

Si vous souhaitez accéder à votre Droit Individuel à la Formation d'élus

Tous les élus locaux peuvent solliciter le financement d'une formation auprès de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du DIF—deux mois avant la formation.

L'ARPE-ARB vous accompagnera dans cette démarche.

Contact-Information : formations.elus@arpe-arb.org

CONTACTS

Tarifs et modalités de remboursement

L'ARPE-ARB vous accompagnera dans cette démarche.

formations.elus@arpe-arb.org

Déroulé de la journée

ARPE ARB

Contact :

Stéphanie Garrido

Tél : 04 42 90 90 54

Courriel : s.garrido@arpe-arb.org

Les formations des élus

Toutes les informations auprès du réseau RARE

Site internet : www.formation-rare.fr

Facebook : @FormationsElus

Twitter : @RareFormation

JOURNEE DE FORMATION POUR LES ELUS LOCAUX



Organisme de formation
agréé par le Ministère de
l'Intérieur

BULLETIN D'INSCRIPTION valant convention de formation

Prise en charge par la collectivité ou par
le DIF Elus

A renvoyer par mail à formations.elus@arpe-arb.org avant le 29 MARS 2019

NOM*	
Prénom*	
Profession*	
Elu(e) de la collectivité de*	
Fonction ou délégation*	
Téléphone*	
Mail*	

**Toutes les rubriques doivent être complétées obligatoirement*

S'inscrit à la journée de formation

« BIODIVERSITE ET TERRITOIRES »

GERER SES ESPACES VERTS ET DE NATURE : LA BIODIVERSITE AU SERVICE DU CADRE DE VIE

Date : 4 AVRIL 2019 (5h15 de formation)

Lieu : Mairie

13 770 VENELLES

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ELU		
	Elu-e-s des communes de moins de 2 000 habitants	125 €
	Elu-e-s des communes et intercommunalités de 2 000 à 10 000 habitants	250 €
	Elu-e-s des communes et intercommunalités de 10 000 à 50 000 habitants	375 €
	Elu-e-s des communes et intercommunalités de 50 000 à 100 000 habitants	500 €
	Elu-e-s des communes et intercommunalités de plus 100 000 habitants	600 €
	Elu-e-s des Conseils Départementaux et Conseils Régionaux	600 €

****Cochez la case correspondante***

Date et signature du candidat à la formation :

TSVP

COMPLETEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

☐ A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITE

A compléter par la collectivité

Accord pour la participation de : M.....

A la journée de formation organisée le **4 avril 2019 à VENELLES**

Sur le thème de :

« BIODIVERSITE ET TERRITOIRES - GERER SES ESPACES VERTS ET DE NATURE : LA BIODIVERSITE AU SERVICE DU CADRE DE VIE »

Qui sera facturée (*somme en toutes lettres*) :

Paiement à envoyer au :

RARE – ARPE ARB – 240 rue Léon Foucault - CS 10432 – 13591 AIX-EN-PROVENCE cedex 3

chèque (à l'ordre du RARE)

mandat administratif (bon de commande au RARE, numéro.....)

Les frais de séjour (hébergement, repas) et de déplacement sont pris en charge par la collectivité sur présentation de justificatifs.

Date, signature et cachet de la collectivité :

☐ B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ELUS (Caisse de Dépôts et Consignations)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Elus. Pour cela, vous devez envoyer votre demande de financement (document joint) à la Caisse des Dépôts et Consignations au moins 2 mois avant le début de la formation.

Démarche à suivre :

1. Contacter la Caisse des Dépôts et Consignations – Mission DIF Elus - 02 41 05 20 60
dif-elus@caissedesdepots.fr
Caisse des Dépôts et Consignations
Direction des retraites et de la solidarité
Mission DIF Elus - PAS 401
24 rue Louis Gain
49939 Angers Cedex 09
2. Transmettre votre demande de financement à la Mission DIF Elus (voir documents joints)
3. Une notification d'accord de prise en charge, ou de refus, vous sera adressée par votre correspondant DIF Elus ainsi qu'une convention tripartite qu'il faudra signer et renvoyer à l'ARPE.

FORMATION AMBASSADEUR ELU BIODIVERSITE ET TERRITOIRES



DOCUMENTATION GÉNÉRALE



Plan Biodiversité – Biodiversité tous vivants

Ministère de la transition écologique et solidaire | 27 pages | 2018

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/18xxx_Plan-biodiversite-04072018_28pages_FromPdf_date_web_PaP.pdf



La Biodiversité s'explique // Brochure

Ministère de la transition écologique et solidaire | 31 pages | 2015

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/10004_brochure-32p_Biodiversite-s-explique_web_planches.pdf



Il est plus que temps d'agir : 9 français sur 10 le pensent // Brochure

Ministère de la transition écologique et solidaire | 4 pages | 2018

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/18123_4pages_biodiversite-plus-que-temps-d-agir_web_planches.pdf



Agences Régionales de la Biodiversité: le pari des territoires // Brochure

Agence Française pour la Biodiversité | 4 pages | 2018

https://www.afbiodiversite.fr/sites/default/files/actualites/ARB/AFB_Plaquette%20ARB.pdf



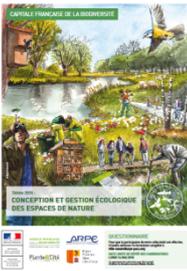
Regard sur la nature – Provence Alpes Côte d'Azur

ARPE PACA | 23 pages | 2018

[Regard sur la nature 2017](#)

<https://fr.calameo.com/read/00275654291c1eb218bcf>

RETOURS D'EXPERIENCES



Ville Nature/ concours capitale de la Biodiversité 2018 // Questionnaire 
| 33 pages | 2018

[Questionnaire](#)

<http://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/pages/documents/capitale-biodiversite2018-questionnaire-paca.pdf>



La Biodiversité une chance pour les territoires // Recueil d'initiatives 

ARPE PACA | 76 pages | 2015

[Observatoire-régional-biodiversité-paca.org](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org)

> Ressources > publications de l'ORB

<http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/publications-de-l-orb/la-biodiversite-une-chance-pour-nos-territoires~233.html>



Recueil d'actions de collectivités en faveur de la biodiversité 2017 

// Thème : Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité

ARB IdF | 132 pages | 2017

<http://www.arb-idf.fr/publication/recueil-dactions-amenager-renover-et-batir-en-favorisant-la-biodiversite-2017>



Collectivités et Biodiversité- Agir, oui mais comment // Plaquette 

ARPE PACA | 4 pages | 2014

<http://www.territoires-durables-paca.org/environnement/collectivites-et-biodiversite-agir-oui-mais-comment- i3177.html>

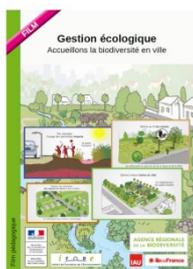
FILMS



Bâtiment et biodiversité : et si l'on pensait les villes et les bâtiments comme des écosystèmes ?

NATUREPARIF | vidéo | 05:32 | 2016

<http://www.arb-idf.fr/publication/clip-video-batiment-et-biodiversite-2016>



Accueillons la Biodiversité en ville Bâtiment et biodiversité : et si l'on pensait les villes comme des écosystèmes ?

NATUREPARIF | vidéo | 05:57 | 2017

<http://www.arb-idf.fr/publication/clip-video-gestion-ecologique-accueillons-la-biodiversite-en-ville-2017>

SITES UTILES EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



Portail du développement durable des collectivités en Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.territoires-durables-paca.org

> Ressources thématiques > Urbanisme Durable

> Ressources thématiques > Biodiversité



Observatoire régional de la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

> [Observatoire régional de la biodiversité](#)



Observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur

> <http://www.observatoire-eau-paca.org/>

En savoir + [Novembre 2018]



Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE PACA]

unité Ecodéveloppement & projets territoriaux - 04 42 90 90 60

www.arpe-paca.org | www.territoires-durables-paca.org



Restons connectés ! Suivez l'ARPE PACA sur les réseaux sociaux

Membres associés

L'ARPE, un syndicat mixte



Membres fondateurs



COM EXTERNE

Gérer sa relation au citoyen et sa visibilité

Les outils de communication – Faire savoir

Le quasi gratuit

- **Le WEB**, ses outils, ses enjeux, ses dangers
 - Comprendre les enjeux du Web 2.0 (le Web participatif et social de plus en plus utilisé par les citoyens)
 - Blogs, réseaux sociaux : facebook, messenger, instagram, Twitter...
 - Référencement, e-solutions
 - Gérer sa e-réputation
 - Les outils de veille sur Internet - Réagir aux attaques
- **Les Médias**
 - Presse nationale - PQR – Autres (Radio, Audio visuel ...)
 - Boîte à astuces
 - Créer un climat de confiance : échanges préliminaires et compréhension de la personnalité du journaliste
 - Les marronniers - une facilité journalistique qui fonctionne : la neige en hiver, la chaleur en été, la rentrée des classes, le pollen au printemps...
 - Se préparer
 - Le verbal, le paraverbal (rythme, ton)
 - Discours positif
 - Éléments de langage : clarté, ni trop technique, ni trop expert. Penser à ce qui va être repris. La formule, la petite phrase ...séduire, faire mouche, capter ...
 - Anticiper les questions et préparer « la petite phrase »
 - S'approprier et utiliser les techniques du OFF, de l'exclusivité ...
 - Le Non verbal : gestes, regard, attitudes, silences, postures, mimiques faciales et autres mouvements de notre corps (tête, buste, mains, jambes, bras, etc.) ...

Il vient renforcer et crédibiliser le message verbal :

- Tenue vestimentaire appropriée,
- Respect du silence,
- Des mains visibles et dynamiques, ne pas trop croiser les bras, se tenir plutôt en avant, droit, etc.
Sans oublier le sourire, annonciateur de la sympathie

Autres outils

- Journal – Infos
- Terrain
- Conférence, séminaire
- Personnalité, proximité, réactivité

COM INTERNE

Gérer les relations avec les autres élus, les services, les collaborateurs-trices

Comprendre l'impact de son image par rapport à sa fonction

- Expliciter des projets, des stratégies opérationnelles
 - o Rendre ses interventions vivantes et convaincantes
- Définir des objectifs négociables
- Définir des objectifs fédérateurs
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs
 - o Gestion des émotions, du stress
 - o Renforcer l'affirmation de soi en construisant une relation gagnant – gagnant
 - o Dialoguer à partir de la reconnaissance des besoins mutuels
- Ecouter pour mieux convaincre, faire adhérer
 - o Ecouter un « NON », une objection, une revendication, une critique avec sang froid
 - o Dédramatiser certaines situations
 - o Prendre du recul dans la relation interpersonnelle

VALORISER - TRANSMETTRE

Valoriser un projet, une action

- Planification (plan com)
 - o Sponsored Stories (page Facebook, tweet)
 - o Événement

EXERCICES MEDIA TRAINING / EVALUATION

Exemple : Conférence de presse (2 mn) (préparation 15 mn)

- o Invitation
- o Dossier de presse – Communiqué de presse
- o Eléments de langage (formule, argument)
- o Anticiper les questions des journalistes, déjouer « les pièges »

■ Boite à astuces

Quand : 11h est la bonne heure (pas trop tôt) ou déjeuner de presse,

Où : attractivité du lieu (en conformité avec le sujet),

Comment : remerciements, présentation claire et courte (dire l'essentiel, une idée, celle que l'on souhaite mettre en avant), préparer ses éléments de langage

Avec : préparer un dossier de presse que l'on donne au départ.

Déroulé de l'exercice :

- entraînement au passage devant la caméra
- débrief en groupe (si le temps le permet)
- Enregistrement fourni à l' élu (envoyé dans son cartable numérique afin qu'il puisse s'auto évaluer, par la suite, refaire l'exercice, voir la progression etc.)

NOM Prénom	COLLECTIVITE	FONCTION

EVALUATION TECHNIQUE

1 2 3 4
Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Clarté des objectifs ?

Commentaires

1 2 3 4
Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Qualité des animateurs?

Commentaires

1 2 3 4
Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Intérêt des contenus ?

Commentaires

1 2 3 4
Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Pertinence de la méthode pédagogique ?

Commentaires

1 2 3 4
Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Condition d'emploi et qualité des outils pédagogiques ?

1 2 3 4
 Passable Moyen Bien Très Bien Sans avis

☞ Niveau d'acquisition des savoirs ?

Commentaires

☞ Quels sont, selon vous, les points forts de cette formation ?

.....

☞ Quels sont, selon vous, les points faibles de cette formation ?

.....

EVALUATION GLOBALE

	Très bien ★★★★	Bien ★★★	Moyen ★★	A améliorer ★
Organisation				
Accès				
Lieu/salle				
Accueil des participants				
Café d'accueil & restauration				
Modalités d'inscription				
Dossier des participants				
Animation de la journée				
Durée de la formation (7h)				

Commentaires sur l'organisation de la journée :

.....

EVALUATION GLOBALE

☞ Quelle est votre satisfaction globale vis-à-vis de cette formation ?

.....

CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION 2019

☞ Quels autres thèmes souhaiteriez-vous que l'ARPE-ARB aborde lors des prochaines formations ?

☞ Quel mode de financement utiliseriez-vous de préférence pour une prochaine formation ?

Financement par la collectivité

Financement par le DIF Elus



D'AVOIR REPONDU A CE QUESTIONNAIRE D'EVALUATION - RENDRE A L'ISSUE DE LA FORMATION